



COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)

38e réunion ministérielle, Malabo (Guinée Equatoriale), Août 2014

Tous les communiqués publiés par l'Unité de l'Information publique



Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
BP 23773 Libreville, Gabon
Tel. +(241) 05722323
ouendji@un.org – piounoca@un.org
<http://unoca.unmissions.org>

UNSAC : la 38^e réunion ministérielle aura lieu du 29 juillet au 2 août à Malabo

Malabo (Guinée équatoriale), 24 juillet 2014 - La 38^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 29 juillet au 2 août 2014 à Malabo, en Guinée équatoriale. Cette rencontre semestrielle permettra aux ministres des Affaires étrangères de faire l'état des lieux de la situation géopolitique et sécuritaire ainsi que le point sur les programmes de désarmement et de limitation des armes dans la sous-région.

En dehors de la crise centrafricaine et de la fragilité de la paix dans certains autres pays, les avancées dans la mise en œuvre des décisions du Sommet de Yaoundé (juin 2013) sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée occuperont une place importante dans les échanges. Il en sera de même des initiatives en cours pour faire face à l'impact régional des actes criminels de la secte Boko Haram et pour mettre fin aux activités de l'Armée de résistance du seigneur (LRA). Les discussions porteront également sur les efforts des Etats membres et leurs partenaires dans la lutte contre le braconnage et le commerce illicite de l'ivoire, un phénomène qui constitue une menace grave non seulement contre l'environnement et l'économie, mais aussi contre la sécurité. Ce combat fait du reste partie des priorités des Nations Unies. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a régulièrement attiré l'attention de la communauté internationale sur le rôle supposé de ce trafic « dans le financement illégal de certains groupes rebelles ».

Au-delà de ce tour d'horizon habituel, un exposé est prévu sur les enjeux des élections crédibles et pacifiques pour la prévention des conflits. Un expert de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) entretiendra les participants sur cette question d'actualité. Celle-ci a été choisie en tenant compte de l'agenda politique des deux prochaines années marqué par l'organisation des consultations électorales dans plusieurs pays d'Afrique centrale.

A l'issue de la réunion de Malabo, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères et de la Coopération assurera la présidence tournante du Comité jusqu'à la tenue de la 39^e session. Son homologue du Tchad lui passera donc le témoin.

C'est la troisième fois que la capitale de la Guinée équatoriale accueille la réunion de l'UNSAC. Elle avait déjà abrité les 20^e et 21^e sessions, respectivement du 27 au 31 octobre 2003 et du 21 au 25 juin 2004.

L'UNSAC compte onze membres : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) en assure le Secrétariat depuis mai 2011. Le Professeur Abdoulaye Bathily, chef dudit Bureau par ailleurs Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, prendra part à la session ministérielle (1-2 août) qui suivra la réunion des experts prévue du 29 au 31 juillet au Centre de conférences de Sipopo, à une quinzaine de kilomètres de Malabo.

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 94 /18-2014

L'ONU encourage les Etats d'Afrique centrale à disposer d'institutions adéquates pour garantir des élections libres

Malabo (Guinée équatoriale), 1^{er} août 2014 – L'importance des processus électoraux crédibles et pacifiques dans la prévention des conflits était l'une des questions essentielles débattues lors de la 38^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), dont les travaux ont débuté le 29 juillet au Centre de conférences de Sipopo, à une quinzaine de kilomètres de Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale. Le Secrétaire général de l'ONU s'en est réjoui dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la session ministérielle dudit Comité, le 1^{er} août.

M. Ban Ki-moon a salué la démarche des dirigeants de la sous-région, rappelant qu'elle s'inscrit dans un contexte marqué par un agenda électoral dense pour les deux prochaines années. « Comme vous le savez, les élections sont parfois l'occasion de tensions sociopolitiques accrues. Il importe donc que les États disposent de ressources et d'institutions adéquates pour garantir des élections libres, démocratiques et transparentes », a-t-il souligné. Il a plaidé en faveur du renforcement du rôle positif de toutes les structures impliquées dans les processus électoraux, y compris les commissions électorales, les juridictions chargées de régler les contentieux, ainsi que les entités techniques, médiatiques et politiques concernées. « Ces acteurs ont le potentiel de contribuer de manière importante à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la démocratie en Afrique centrale », a appelé le Secrétaire général des Nations Unies.

Les participants à la 38^e réunion de l'UNSAC ont également développé ce point de vue. « Le succès d'une élection, ce n'est pas la tenue de l'élection elle-même, mais celui de tout le processus qui y conduit », a résumé M. Pierre Siméon Athomo-Ndong, Chef de l'Unité d'appui électoral à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), invité par l'UNOCA pour faire un exposé sur ce thème spécial. Il a renouvelé la disponibilité de la CEEAC d'accompagner les Etats membres afin qu'ils renforcent davantage leurs capacités nationales et leurs infrastructures électorales. Le Comité a invité la CEEAC à proposer des modalités pratiques de la mise en œuvre de ce projet lors de la prochaine réunion.

En dehors de cette question relative aux processus électoraux, le Comité a examiné la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale. Dans ce chapitre, les ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégations présents à Malabo ont adopté un « Appel sur le Forum de réconciliation nationale et du dialogue politique inter-centrafricain » tenu du 21 au 23 juillet à Brazzaville. Ils y exhortent les différentes parties prenantes dans la crise centrafricaine à respecter l'Accord sur la cessation des hostilités et des violences. Ils ont aussi saisi cette occasion pour rendre hommage, une fois de plus, au travail de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), qui passera le relais, le 15 septembre, à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Par ailleurs, les participants témoignent leur reconnaissance aux pays frères et amis de la RCA pour « leur assistance multiforme dans le cadre des efforts en vue du retour d'une paix durable » dans cet Etat membre de l'UNSAC. De même, ils expriment leur gratitude aux Nations Unies, à l'Union africaine et à la CEEAC ainsi qu'aux partenaires régionaux et internationaux pour « leur appui important à la médiation internationale » placée sous l'égide du Président Denis Soussou Nguesso du Congo.

Le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale fera une nouvelle évaluation de la situation globale dans la sous-région lors de sa 39^e réunion prévue à Bujumbura en novembre 2014. La Guinée équatoriale assurera la présidence du Comité jusqu'à cette session du Burundi, qui occupe la première vice-présidence de l'institution. L'Angola (2^e Vice-présidence) et le Gabon (Rapporteur) complètent le bureau mis en place à Malabo où le bilan de l'ancienne équipe conduite par le Tchad a été salué par le Comité.